



DECISION DU MAIRE N°2024/07

Le Maire de la commune de LAMORLAYE,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1^{er}. – de présenter un dossier de demande de financement pour l'opération relative à la « Création d'une salle Culturelle – 200 places » au titre de :

↳ l'Aide régionale 2024 (au titre du dispositif PACI 2.0 programme actions culturelles investissement) auprès de Mr le Président du Conseil Régional des Hauts de France ;

↳ la D.E.T.R. 2024 (dotation équipement territoires ruraux – priorité 2.1 – services population et cadre de vie – constructions bâtiments publics et salle culturelle multifonctions) auprès de Mme le Sous-Préfet de Senlis ;

↳ du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) programme 2021/2027 (Priorité 7 – Objectif Spécifique 5.1 – Action 4 – Patrimoine Culturel) auprès de l'Europe via Mr le Président du Conseil Régional des Hauts)

Article 2. – sur la base de l'estimation prévisionnelle détaillée de janvier 2024 – rédigée par le cabinet MARS Architecte, maître d'œuvre (voir ANNEXES N°3 et N°4 jointes au dossier) :

Phase Dépenses	Montant H.T.
.Contrat Maîtrise d'œuvre	700.350,00 €
.Travaux – Lot 1 – Démolitions / Amiante / Plomb / Curage	38.607,09 €
.Travaux – Lot 2 – Pierre de taille (lot dévolu à médiathèque)	0
.Travaux – Lot 3 - Gros Œuvre (hors fondations spéciales)	772.736,16 €
.Travaux – Lot 4 – Couverture	194.994,16 €
.Travaux – Lot 5 – Traitement Façades (lot dévolu à médiathèque)	0
.Travaux – Lot 6 – Menuiseries Extérieures	128.960,23 €
.Travaux – Lot 7 – Cloisons / Doublages / Faux Plafonds	206.374,78 €
.Travaux – Lot 8 – Menuiseries Intérieures	69.076,81 €
.Travaux – Lot 9 – Revêtement Sols / Murs	62.645,20 €
.Travaux – Lot 10 – Peinture	38.126,82 €
.Travaux – Lot 10 – Nettoyage	1.197,48 €
.Travaux – Lot 11 – Metallerie	47.671,25 €
.Travaux – Lot 12 – Plomberie / Chauffage / Ventilation	318.387,04 €
.Travaux – Lot 13 – Electricité	139.923,67 €
.Travaux – Lot 14 – Ascenseur (lot dévolu à médiathèque)	0
.Travaux – Lot 15 – Serrurerie / Machinerie / Tentures / Plancher	264.477,21 €
.Travaux – Lot 16 – Audiovisuel / Eclairage Scénique	206.140,85 €
.Travaux – Lot 17 – Tribune Téléscopique	104.914,82 €
.Travaux – Lot 18 – VRD / Espaces Paysagers	224.716,52 €
TOTAL (4.223.160,10 € TTC)	3.519.300,09 €

Cette opération peut faire l'objet d'un financement prévisionnel en 2024 décomposé comme suit :

<u>Aide régionale 2024 (Conseil Régional Hauts de France)</u> (35 % du montant prévisionnel HT)	=	1.231.755,03 € HT
<u>D.E.T.R. 2024 (ETAT – Sous Préfecture Senlis)</u> (40 % du plafond dépenses 660.000 € HT)	=	264.000,00 € HT
<u>FEDER Programme 2021/2027 (Europe via Région Hauts de France)</u> (35 % du montant prévisionnel HT)	=	1.231.755,03 € HT
<u>Commune de LAMORLAYE (22,50 % - autofinancement ht)</u> (et/ou autofinancement CNE de 1.495.650,10 € TTC)	=	<u>791.790,03 € HT</u>
TOTAL (4.223.160,10 TTC)	=	3.519.300,09 € HT

Article 3. – La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète de SENLIS et publiée au recueil des actes administratifs de la commune.

LAMORLAYE, le 26 février 2024.

Le Maire,

Nicolas MOULA.

